



RAPPORT de la Convention Citoyenne pour le Climat

Réalisée à partir du Rapport final adopté par
les membres de la Convention le 21 juin

SYNTHÈSE

Citoyens libres, indépendants de tout parti ou influence, représentatifs de la société : nous sommes 150 femmes et hommes âgés de 16 à 80 ans, de toutes origines et professions.

Nous avons été sélectionnés par tirage au sort selon une génération aléatoire de numéros de téléphone, sans nous être portés volontaires préalablement, pour être membres de la Convention Citoyenne pour le Climat afin que nous formions une image de la société française capable de vous représenter. Nous ne sommes pas des experts, nous sommes des citoyens comme les autres, représentatifs de la diversité de la société. Nous avons le pouvoir de décider et de faire changer les choses, pouvoir que nous avons exercé avec une attention particulière pour les plus fragiles et ce dans un esprit de justice sociale.

Notre expérience de la Convention Citoyenne

La Convention Citoyenne pour le Climat est la première expérience démocratique d'ampleur faisant appel au tirage au sort et donc reconnaissant la capacité des citoyens ni spécialistes, ni militants de s'exprimer sur un sujet d'avenir majeur.

Nous avons vécu ensemble, pendant 10 mois, une expérience humaine inédite et intense, qui nous a amenés à prendre conscience de l'impérieuse nécessité d'un changement profond de l'organisation de notre société et de nos façons de vivre.

Pour répondre à la question qui nous été posée, « Comment réduire d'au moins 40% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, dans le respect de la justice sociale ? », nous avons échangé librement dans la pluralité de nos opinions. Nous nous sommes nourris d'échanges avec des experts et des représentants économiques, associatifs et publics, afin d'être en capacité de rédiger des mesures concrètes, en connaissance de cause et en toute indépendance.

Nous avons appris à être plus attentifs et plus tolérants aux avis de chacun dans le respect de notre diversité. Nous avons travaillé intensément, avec conviction, envie et un sentiment d'urgence face au climat pour parvenir à des propositions communes.

En dehors des sessions de travail qui nous ont réunis, beaucoup d'entre nous se sont fortement investis dans leur territoire pour partager notre mission, notre prise de conscience et nos ambitions. Nous avons souhaité le faire car c'est à nous de faire vivre l'endroit où nous vivons. Nous avons ainsi écouté nos amis, voisins, concitoyens, des d'associations, des élus et des institutions locales et nationales. Ces rencontres nous ont permis de recueillir toute l'expérience et tous les ressentis de nos interlocuteurs, et ainsi confronter nos réflexions collectives à la réalité quotidienne mais aussi aux enjeux économiques, géographiques, politiques et sociaux de chaque territoire.

La mixité qui nous caractérise ainsi que les échanges lors des sessions, et toutes les rencontres en dehors des sessions nous ont permis d'être plus justes et pertinents dans notre travail. Nos départements d'outre-mer n'ont pas été oubliés. Plusieurs citoyens ultramarins, présents au sein de la Convention, ont eu à cœur

de faire entendre leurs vécus et leurs attentes. Cette préoccupation de ne pas raisonner uniquement en « métropolitains » est partagée par les 150 membres qui entendent le sentiment très fort d'éloignement des décisions politiques prises à Paris, et de faible reconnaissance de l'importance des territoires ultramarins dans les choix publics. C'est pourquoi, les mesures proposées ont été revues pour éviter tout effet pervers pour les territoires ultramarins. Nous considérons que les territoires ultramarins peuvent être des laboratoires incroyables, en termes d'autonomie énergétique, de nouvelles pratiques agricoles ou dans le bâtiment.

Ce que nous souhaitons dire à la société française

Ce que nous avons vécu, c'est une véritable prise de conscience de l'urgence climatique : la Terre peut vivre sans nous, mais nous ne pouvons pas vivre sans elle. À titre d'exemple, les températures caniculaires supérieures à 50°C à l'ombre, qui vont devenir plus fréquentes, seront mortelles dans certaines régions du monde où l'air saturé en humidité interdit toute évaporation de la sueur. Ouvrons donc les yeux et bougeons-nous ! Nous ne sommes pas uniquement devant le choix d'une politique économique pour faire face à une crise économique, sociale et environnementale, nous devons agir sans plus attendre pour stopper le réchauffement et le dérèglement climatique qui menacent la survie de l'humanité. Si nous ne rattrapons pas le retard pris, beaucoup de régions du globe deviendront inhabitables, du fait de la montée des eaux ou de climats trop arides. C'est une question de vie ou de mort !

Nous ne sommes pas en compétition avec les élus ou les autres acteurs de la société française : nous devons tous changer nos comportements en profondeur pour laisser à nos enfants et petits-enfants aient une planète viable. Il faut agir plus vite et plus fort que ce qui a été fait jusque-là, même si des initiatives superbes ont déjà été mises en œuvre, notamment par les collectivités territoriales et les associations. Les efforts ne pourront pas venir uniquement des autres. Il est nécessaire que nous soyons tous solidaires face à l'urgence climatique, citoyens, pouvoirs publics, acteurs économiques, ONG, en faisant de la justice sociale un des moteurs de la réflexion.

Nous attendons du gouvernement et des pouvoirs publics qu'ils accélèrent la transition écologique, notamment dans la stratégie de sortie de crise : en faisant du climat la priorité des politiques publiques, en évaluant les résultats et en sanctionnant les écarts. Le 21ème siècle peut être le nouveau siècle des Lumières par une posture politique ambitieuse, vertueuse et démocratique ! Cela va exiger de considérer l'enjeu écologique comme un enjeu économique (au sens classique et restrictif du PIB), et veiller à ne laisser aucun citoyen de côté, notamment les plus pauvres.

Nous invitons les acteurs économiques à mener une action plus volontariste en faveur de la transition écologique, en faisant de cette problématique une opportunité pour repenser en profondeur nos modes de production et de consommation, et favoriser une meilleure distribution des richesses. L'urgence climatique nous impose des décisions difficiles mais indispensables : soyez inventifs.

NOS PROPOSITIONS

Afin de réduire d'au moins 40 % les émissions de GES d'ici 2030, il apparaît inévitable de revoir nos modes de vie, nos manières de consommer, de produire et travailler, de nous déplacer, de nous loger et nous nourrir : en 2019, l'empreinte carbone moyenne d'un Français est de 11,2 tonnes alors qu'elle devrait être de 2 tonnes par an pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris.

CONSOMMER

Nos habitudes de consommation, voire de surconsommation, ont un fort impact sur l'environnement. Changer les comportements des consommateurs nous paraît indispensable pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Une consommation plus sobre et plus vertueuse sur le plan environnemental doit être possible pour tous, quel que soit le pouvoir d'achat. Cela ne doit ni être une contrainte subie, ni un luxe, ni un acte militant. Cela ne doit pas reposer uniquement sur le consommateur, mais également sur une transformation en profondeur des modes de production et de distribution.

Dans cette perspective, nous pensons que l'information, l'éducation et la sensibilisation sont des leviers puissants et efficaces pour effectuer des changements pérennes et durables de la société future tout en agissant rapidement pour inciter à modifier les comportements quotidiens. Finalement nous souhaitons responsabiliser chacun sans pour autant contraindre : tout le monde doit pouvoir agir selon sa volonté mais aussi et surtout selon ses possibilités, notamment pour respecter nos valeurs en matière de justice sociale.

- Faire de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation des leviers d'action de la consommation responsable ;
- Créer une obligation d'affichage de l'impact carbone des produits et services ;
- Réguler la publicité pour réduire les incitations à la surconsommation.

Toutefois, nous pensons également que certaines mesures et recommandations sont nécessaires pour faciliter ces changements. Plus particulièrement, nous avons pu constater que notre consommation est fortement génératrice de déchets, notamment d'emballage : nous proposons ainsi de modifier les usages et pratiques de consommation pour réduire l'utilisation du plastique à usage unique.

- Limiter le suremballage et l'utilisation du plastique à usage unique en développant le vrac et les consignes dans les lieux de distribution ;
- Encourager la sobriété numérique afin d'en réduire les impacts environnementaux.

Également, les travaux de la Convention citoyenne pour le climat nous ont permis de découvrir de nombreuses initiatives et lois existantes pour préserver l'environnement. Pour autant, le constat est souvent le même : pour diverses raisons cela ne fonctionne pas. Ainsi, nous pensons d'abord que les règles existantes doivent être appliquées et respectées par tous sous peine d'être lourdement sanctionnées. Ensuite, les règles en vigueur, même lorsqu'elles sont appliquées, ne semblent pas toujours efficaces. Elles nécessitent d'être évaluées et reconsidérées en toute indépendance.

- Assurer une meilleure application des politiques publiques environnementales et les évaluer pour les rendre plus efficaces.

SE DEPLACER

Les déplacements de personnes et le transport des marchandises tels qu'ils sont organisés et produits aujourd'hui représentent plus de 30 % des émissions de gaz à effet de serre en France. Ce total est partagé entre les voitures (52 % du total), les poids lourds (19 %), les véhicules utilitaires

(19 %) et les vols intérieurs (4 %).

Il est crucial d'agir pour changer individuellement et collectivement nos comportements, de modifier la manière dont les transports des marchandises sont organisés, et d'agir sur les véhicules et sur les territoires pour atteindre les objectifs de réduction de CO₂. Il s'agit d'agir sur les comportements, les technologies et sur l'organisation des territoires.

- Modifier l'utilisation de la voiture individuelle, en sortant de l'usage de la voiture en solo et en proposant des solutions alternatives au modèle dominant (voiture thermique et autosolisme) ;
- Réduire et optimiser le transport routier de marchandises en permettant un transfert modal vers le ferroviaire et/ou le fluvial ;
- Aider à la transition vers un parc de véhicules plus propres, en réglementant les véhicules déclarés aptes à circuler et en accélérant la mutation par rapport à ce qui est prévu aujourd'hui ;
- Agir au niveau local avec les entreprises et les administrations pour organiser mieux les déplacements ;
- Limiter les effets néfastes du transport aérien.

Nous avons, au cours de nos échanges et travaux, acquis la certitude que ce changement est possible et souhaitable : en accompagnant la transition pour utiliser les transports autrement, en les combinant, en réaménageant le territoire pour permettre cette évolution, nous pourrions nous déplacer mieux et transporter autrement les marchandises (et parfois moins), tout en garantissant une justice sociale.

Pour nous, dès aujourd'hui – certaines mesures peuvent avoir un impact très rapidement, d'autres plutôt en milieu de décennie, et d'autres au-delà. Notre intérêt et celui des générations futures est que ces changements aient lieu rapidement et sans complaisance, en les rendant possibles socialement, avec les mesures de soutien, d'interdiction et d'accompagnement adaptées.

SE LOGER

L'organisation de l'habitat et de toutes les constructions (dont le logement, les bâtiments et les infrastructures) participent ensemble directement ou indirectement aux 2/3 des émissions de gaz à effet de serre de la France. Les formes urbaines ainsi que l'état de nos bâtiments ont en effet un impact sur nos consommations d'énergie, sur les déplacements, sur la production de déchets, les habitudes de consommation ... Le parc immobilier français (résidentiel-tertiaire) à lui seul représente 16 % des émissions de gaz à effet de serre de la France et nécessite une réduction par 10 des émissions pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050.

A plus court terme, pour atteindre l'objectif de réduction d'au moins 40 % des gaz à effet de serre en 2030, les émissions gaz à effet de serre des bâtiments doivent être divisées par 2 (-49% par rapport à 2015 pour respecter la trajectoire de la Stratégie nationale bas carbone-SNBC). Beaucoup de choses sont faites aujourd'hui mais principalement via des leviers incitatifs qui n'ont pas suffi pour réduire les émissions. Il faut donc agir massivement et globalement.

Dans nos territoires nous souhaitons que la rénovation des logements permette à tous, même les plus démunis, de vivre dans des logements bien isolés et confortables.

- Rendre obligatoire la rénovation énergétique globale des bâtiments d'ici 2040.

Nous voulons que la consommation d'énergie fossile dans la ville et les bâtiments soit réduite significativement.

- Limiter de manière significative la consommation d'énergie dans les lieux publics, privés et les industries.

Les changements d'habitudes pour limiter la consommation d'énergie par personne et le développement de la maison individuelle au profit d'habitats collectifs sont aussi incontournables.

Nous appelons à des mesures fortes contre l'étalement urbain, pour protéger durablement nos espaces naturels, agricoles et forestiers qui stockent le carbone, et pour réduire les mobilités contraintes et les déplacements non consentis. Nous voulons sensibiliser les Français à l'intérêt de la ville plus compacte et au besoin de mettre un terme au modèle de la maison individuelle.

- Lutter contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain en rendant attractive la vie dans les villes et les villages.

Nous sommes convaincus que la ville peut être agréable quand elle est végétalisée, rénovée, construite avec des matériaux biosourcés et que les politiques publiques accompagnent les villes et villages. Enfin, nous pensons que la transition vers la ville rénovée aura des effets positifs pour l'économie et l'emploi et la réduction de la facture pétrolière et gazière.

SE NOURRIR

Les émissions de gaz à effet de serre dues à l'agriculture et à l'alimentation représentent 31,5 % des émissions totales du territoire (Solagro, 2018). Les émissions du secteur agricole et alimentaire doivent être divisées par deux pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050. À plus court terme, pour atteindre l'objectif de réduction d'au moins 40 % des gaz à effet de serre en 2030, les émissions gaz à effet de serre de l'agriculture et de l'alimentation doivent être réduites de 20 % par rapport à 2015. Des mesures, programmes et actions sont déjà en cours aujourd'hui mais n'ont pas réussi à entamer un changement assez profond de l'assiette du consommateur pour réduire les émissions.

Nous entendons mobiliser des leviers d'action pour réduire les émissions, qui agissent comme un ensemble. Il nous semble important d'agir sur l'ensemble de la chaîne de production alimentaire en partant du consommateur jusqu'à l'agriculteur. Cette modification profonde de notre système passe par un changement de nos habitudes et l'adoption progressive d'une nouvelle assiette. D'ici 2030, notre assiette devra comprendre 20 % de viande et de produits laitiers en moins mais plus de fruits et légumes, de légumes secs et de céréales.

- Garantir un système permettant une alimentation saine, durable, moins animale et plus végétale, respectueuse de la production et du climat, peu émettrice de GES et accessible à tous, notamment en rendant effective la loi EGALIM ;
- Faire muter notre agriculture pour en faire une agriculture durable et faiblement émettrice de GES, basée sur des pratiques agroécologiques, en misant sur l'enseignement agricole et en utilisant les aides de la PAC comme levier ;
- Sachant que l'océan et son écosystème permettent de capter 93 % de l'excédent de chaleur et de stocker 30 % du CO₂, inciter à une pêche à faible émission de GES en réglementant sur les méthodes de pêche et en protégeant les littoraux et les écosystèmes marins ;
- Réfléchir sur un modèle de politique commerciale d'avenir soucieux d'encourager une alimentation saine et une agriculture faible en émissions de GES en France ;
- Rendre obligatoire d'informer et former les (futurs) citoyens sur l'alimentation pour les rendre acteurs du changement de comportement nécessaire à la diminution des GES sur notre alimentation ;
- Mettre l'éthique au cœur de notre alimentation : réglementer la production, l'importation et l'usage des additifs/auxiliaires techniques (notamment dans l'industrie agroalimentaire) afin d'améliorer la qualité de l'alimentation en conformité avec les normes françaises et européennes ;
- Sauvegarder les écosystèmes en légiférant sur le crime d'écocide. Nous avons exprimé le souhait que cette proposition soit soumise à référendum.

Nous ne voulons pas dicter aux gens ce qu'ils doivent consommer. Nous voulons plutôt nous assurer que tout le monde ait accès aux bonnes informations concernant les impacts sur le climat et la santé de son choix d'achat ou de consommation ; que le choix de produits adaptés soit facilité et accessible à tous ; que les producteurs soient aidés et accompagnés pour adapter leurs pratiques organiser une offre adaptée aux nouveaux besoins. Nous avons conscience de la connexion à l'extérieur de notre système alimentaire : notre volonté est d'agir dans un contexte globalisé avec efficacité.

PRODUIRE ET TRAVAILLER

Les solutions existent pour réaliser la transition vers une disparition progressive des émissions de gaz à effet de serre. Cependant, le cadre actuel, que ce soit l'orientation des investissements, les règles des marchés publics, ou encore l'accompagnement des entreprises et la formation, ne permet pas de répondre pleinement à cet enjeu.

Le passage à une société décarbonée implique de transformer pleinement l'appareil de production ou encore les métiers. De nombreuses entreprises et personnes vont voir leur activité disparaître ou au moins être fortement impactée. Cette transition peut constituer une opportunité pour l'économie et l'emploi mais sans accompagnement, sans dispositifs adaptés, beaucoup pourraient en souffrir.

Nos propositions visent à produire et travailler mieux, de manière responsable en concevant des produits durables et en privilégiant une production locale. Nous demandons l'abandon progressif de toute énergie carbonnée.

- Favoriser une production plus responsable, développer les filières de réparation, de recyclage et de gestion des déchets ;
- Ajouter un bilan carbone dans le bilan comptable de toutes les structures qui doivent produire un bilan ;
- Production, stockage et redistribution d'énergie pour et par tous ;
- Accompagner l'évolution du numérique pour réduire ses impacts environnementaux.

Tous nos outils de production doivent être transformés et adaptés aux exigences de la transition écologique. Cela demande de l'anticipation pour transformer les comportements de toutes les parties prenantes : citoyens, entreprises et encore acteurs publics.

- Accompagner la reconversion des entreprises et la transformation des métiers au niveau régional ;
- Développer et soutenir l'innovation de la transition ;
- Organiser et soutenir le financement de la transformation de l'outil de production des entreprises dans le cadre de la transition écologique ;
- Renforcer les clauses environnementales dans les marchés publics.

Dans une économie globalisée, nous devons nous assurer de prendre en compte cette exigence dans nos importations.

- Mieux prendre en compte les émissions de GES liées aux importations dans les politiques européennes ;
- Protection des écosystèmes et de la biodiversité.

CONSTITUTION ET GOUVERNANCE

Nous proposons deux révisions de la Constitution du 4 octobre 1958 afin de mieux garantir dans le texte fondamental de la République française la lutte contre le dérèglement climatique et le respect de l'environnement, devenus des enjeux vitaux pour le système vivant.

L'objectif de ces révisions se décline dans deux ambitions :

- Une ambition emblématique, en actant la lutte contre le dérèglement climatique comme un objectif de la République ;
- Une volonté affirmée de mobiliser la nation en ce sens, par un engagement renforcé dans des actions effectives contre le dérèglement climatique, notamment avec la création d'outils concrets et opérationnels pour toutes les instances et administrations publiques.

Nos propositions visent d'une part à compléter le Préambule de la Constitution et son article 1^{er} dans le but de renforcer la responsabilité de la France dans la préservation de la biodiversité, de l'environnement et la lutte contre le dérèglement climatique. Nous avons exprimé le souhait que ces propositions soient soumises à référendum.

D'autre part, nos travaux proposent de constitutionnaliser le contrôle environnemental qui pourrait être exercé par une nouvelle instance : un « défenseur de l'environnement ». Enfin, nous souhaitons accorder une place plus importante aux citoyens par la transformation du CESE en « Chambre de la Participation Citoyenne ».

ORIENTATIONS POUR LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION

Dans une période économiquement très incertaine après la crise liée au COVID-19, il nous a semblé de notre devoir, en tant que citoyens, de proposer le plus de pistes possibles de financements pour la transition climatique. Celles-ci ont trait à la fiscalité, à la mobilisation des institutions et outils de financement existants, à l'orientation des financements publics ou privés, au recours à l'emprunt ainsi qu'à des sources de financement ponctuelles ou plus innovantes et des mesures visant à développer la transparence en matière financière.

Elles seront à ajuster et à affiner en fonction du contexte, mais elles donnent une vision d'ensemble de modalités de financement qui doivent permettre de concrétiser la lutte contre le dérèglement climatique dans notre pays, selon deux principes :

- Privilégier une diversité de pistes de financement, plutôt qu'une solution unique ;
- Poursuivre un objectif de justice sociale, afin que cette transition ne se fasse pas au préjudice des plus vulnérables.

LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT, ET APRÈS ?

Nous considérons que la réussite de cette Convention dépendra en grande partie du respect par l'Exécutif de son engagement à transmettre nos propositions "sans filtre", c'est-à-dire sans être reformulées ni adaptées, mais également à leur prise en compte par le pouvoir Législatif.

La Convention citoyenne pour le climat, l'Assemblée Nationale et le Sénat doivent travailler de concert pour atteindre les objectifs de réduction des émissions des gaz à effet de serre, avec tout le courage politique nécessaire. Nous souhaitons continuer à être associés aux restitutions et surtout au suivi de la mise en œuvre de nos propositions. Nous voulons être parties prenantes du partage avec le grand public de nos propositions afin qu'elles soient comprises et partagées.

Enfin, nous encourageons vivement la tenue de nouvelles conventions citoyennes sur des thèmes fondamentaux pour la société française, pour écouter les citoyens et les associer aux décisions. L'implication citoyenne aux décisions politiques ne doit pas être vue comme un obstacle mais bien comme une force démocratique.

propositions.conventioncitoyennepourleclimat.fr

conventioncitoyennepourleclimat.fr

 **[@Conv_Citoyenne](https://twitter.com/Conv_Citoyenne)**

 **[@Conv_Citoyenne](https://www.instagram.com/Conv_Citoyenne)**

 **[ConvCitoyenne](https://www.facebook.com/ConvCitoyenne)**

Organisée par :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL